

savent ce qui s'est passé dans l'industrie du caoutchouc de 1922 à 1928, quand les producteurs anglais, voyant qu'ils produisaient 75 p. 100 du rendement total dans le monde entier, crurent qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient du marché du caoutchouc et décidèrent d'en réduire la production. Ils l'ont fait; ils ont haussé le prix, mais alors qu'au commencement ils fournissaient 75 p. 100 du caoutchouc du monde entier, il est arrivé qu'en 1928 ils n'en fournissaient plus que 48 p. 100. Nous avons perdu la maîtrise du caoutchouc: la production hollandaise était montée de 16 à 34 p. 100 de la production mondiale. Alors les Anglais, alarmés, s'efforcèrent de reconquérir la maîtrise qu'ils possédaient auparavant et se mirent à fabriquer tant qu'il en résulta une surproduction en 1928, 1929 et 1930 qui causa la plus grande surabondance de caoutchouc qu'on ait jamais connue et qui ruina les plantations dans le monde entier. Cela n'est qu'un exemple. On peut en dire autant du café au Brésil.

Voici un extrait du discours prononcé par le professeur Drummond devant la Canadian Political Science Association que l'on trouvera à la page 127 des comptes rendus de l'assemblée de 1933. A la page 130 il est dit ceci:

Le système Stevenson prouve qu'il est peu prudent d'essayer de hausser les prix simplement en réduisant les exportations. L'adoption du même principe en ce qui concerne l'écoulement du café brésilien a abouti à des résultats presque semblables, sinon plus graves. La principale différence paraît être que pour le café la restriction gouvernementale, au lieu de hausser les prix, les a, au bout du compte, fait baisser et a mis les gouvernements dans un tel embarras financier qu'ils sont aujourd'hui obligés de s'en tirer le mieux qu'ils peuvent en effectuant chaque mois ce qui équivaut à une véritable destruction en bloc des marchandises.

Dans notre continent nous avons vu maintes tentatives pour restreindre la production en comprimant la vente. Je ne suis pas très au courant des opérations du marché du blé dans l'Ouest, mais j'ai toujours compris que cette compression des ventes a eu un effet désastreux. En disant cela, je risque peut-être d'être repris par les députés de l'Ouest, mais j'ai toujours compris que cette façon de prendre l'univers à la gorge n'a jamais donné de bons résultats. J'ai suivi, aussi bien que possible, les délibérations du comité de la banque et du commerce; or je ne pense pas que le système qu'on a adopté d'acheter du blé et de le retenir pour consolider le marché ait eu un succès extraordinaire. Je crois comprendre que le ministère actuel a garanti environ 130 millions pour le blé, qu'il a une quantité énorme de grain qu'il n'ose pas mettre en vente parce que cela démoraliserait le marché et que s'il liquidait aux prix actuels la perte

[M. Ilsley.]

ne serait seulement que 12 à 20 millions; mais il ne peut pas s'en sortir, parce qu'il est impossible de mettre ce blé en vente sans amener des conséquences désastreuses. La même chose est arrivée aux Etats-Unis sous le régime Hoover: on essaya d'acheter du blé sur une grande échelle et d'en comprimer la vente pour en faire monter le prix. La propagande électorale aux Etats-Unis indique clairement ce que le public de ce pays en pensait. On a abandonné le projet, parce qu'il avait le résultat qu'ont toujours la restriction de la production et la compression des ventes. Au début cela peut réussir, mais, à la fin du compte, c'est un désastre: selon le professeur Drummond, c'est comme gagner la bataille et perdre la guerre. Ce projet contient entre autres un principe que je considère comme étant essentiellement faux: le pouvoir de régler la quantité. Outre cela il y a les dispositions visant le dédommagement. Voici une des parties essentielles de la loi:

c) De dédommager toute personne des pertes subies en exportant, emmagasinant ou écartant du marché quelque produit conformément à une décision ou ordonnance du Bureau;

Je vais donner un aperçu de la façon dont cela fonctionnerait dans le cas des pommes. Pour donner un exemple spécifique, prenons la variété connue sous le nom de Ben Davis qui n'est pas une pomme de très bonne qualité, mais qui a une belle apparence et qui est très commune au Canada. La période de vente pour ce produit est à peu près du 15 octobre au 15 mars. Supposons que cette fédération d'offices de débouchés commerciaux décide d'organiser la vente des pommes Ben Davis. D'abord elle devra savoir quelle quantité il peut y avoir dans le pays durant la saison et elle ne pourra le faire qu'en envoyant une petite armée d'investigateurs qui feront le tour des vergers, des entrepôts et des autres endroits où ces pommes peuvent être emmagasinées ou sélectionnées. Il faudra faire l'estimation et de la quantité et de la qualité, c'est-à-dire savoir combien il y aura de barils de chaque qualité particulière. Peut-être décidera-t-on que la quantité est trop grande pour tout exporter et qu'il faut empêcher qu'une certaine proportion soit mise en vente. Alors il s'agira de savoir qui doit expédier, quels sont ceux qui doivent exporter. Il faudra établir des contingentements et comme il y a des milliers de petits expéditeurs, l'on ne pourra pas éviter de graves injustices. La Commission devra aussi prescrire que telle quantité de pommes devra partir telle semaine et telle quantité telle autre semaine, et ainsi de suite du 15 octobre au 15 mars suivant. Les expéditeurs qui vendront à un marché déprimé